

Pruneaux, Mirabelles

2019

Variétés recommandées pour l'agriculture biologique

Variétés (gras = variétés principales en bio)	Sensibilités		Caractéristiques agronomiques				Caractéristiques des fruits				Remarques
	Monilia	Sharka	Rendement	Vi-gueur	Date floraison	Pollinisateurs possibles	Arome	Gros-seur	Fer-meté	Jutosité	
Précoces											
Katinka (S)	•••	••••	••	••••	M	Elena *	•••	••	••	••	Sensible à pseudomonas, tendance dénudement et surcharge, bonne séparation noyau
Tegera (S)	•••••	•	••••	•••••	MP	Katinka *	••••	••	••	••	Très bonne séparation du noyau → jeunes arbres: Laisser croître de longues pousses
Vanette	••		•••	•••	MP	Tegera, Jojo, Dabrovice *	•••	•••	•••	••••	Tendance au dénudement → taille courte, récolter avec les pédoncules
Moyennes											
Dabrovice	•••••	••	•••	•••	P	Jojo	••••	•••	•••	•••	Très robuste, bonne ramif., bois à fruit court, très bonne sép. noyau → peu éclaircir
Fellenberg Grässli	•••	•	•••	•••	T	**	•••••	••	•••		Sensible à la flétrissure et aux rouilles → éclaircissage pas toujours nécessaire
Blue Frost®	••••	••••	••••	•••	P	Katinka *	•••••	••••	••••	••••	Récolte étalée dans le temps, partiellement autofertile
Topking	••	•••	•••••	•••	MT	C. Fruchtbare, Tegera, Jojo *	••••	••	••••	•••	Sensible à l'éclatement, arôme rapidement passé, bonne séparation du noyau → cueillette du sommet des couronnes
Mirabelle de Nancy	•••	••••	•••••	••••	MT	**	••••	•	••	•••	Fruits jaune-orange, sensible à l'alternance
Cacaks Fruchtbare	•••	•	••••	••	M	Katinka **	••••	••	••••	•••	Sensible à pseudomonas, bonne ramif. charge et sép. noyau → forte taille du bois à fruit
Tardives											
Fellenberg FAW	•••	•	••••	•••	T	**	•••••	••	•••	•••	Sensible au flétrissement, bonne ramification, charge, conservation et séparation noyau → éclaircissage pas toujours nécessaire, pour sols chauds et lourds
Jofela®	••••	•••••	••••	••••	MP	**	••••	•••	•••	•••	Hypersensible, récolte très étalée → cueillette du sommet des couronnes
Jojo (S)	••••	•••••	••••	•••	MP	Tegera, Dabrovice *	•••	••••	•••	•••	Hypersensible, sensible aux pseudomonas, croissance peu dense, très bonne séparation du noyau → seulement dans les sites et pas trop humides
Tophit Plus (S)	••••	•••	••••	••••	MT	C. Fruchtbare, Elena *	••••	•••••	••••	••••	Très robuste, pas de flétrissure, pas sensible à l'éclatement, récolte facile, bonne ramification, très bonne séparation du noyau, très bonne conservation
Elena	••••	••••	•••••	•••••	M	**	••	••	••••	••••	Sensible à la flétrissure et à l'éclatement, noyau ±, conservation OK → éclaircir tôt

Évaluation • très bas, très mauvais, très faible, très sensible; •• bas, mauvais, faible, sensible; ••• moyen; •••• élevé, bon, fort, robuste; ••••• très élevé, très bon, très vigoureux, très robuste

Variétés: **gras** = variétés principales; *italique* = encore peu d'expérience; * = pollinisateur recommandé; ** = autofertile; (S) variété protégée (registre des variétés protégées, état au 30.11.2018)

Floraison **TP** très précoce, **P** précoce, **MP** mi-précoce, **MT** mi-tardive, **T** tardive;

Variétés avec encore trop peu d'expérience en bio:

Hanka (S) (variété de club, fruits petits et aromatiques, tendance à la surcharge et à l'éclatement des noyaux), Colora, Juna, Muscat de Debrecen, Franzi ® (env. 1 semaine avant Cacaks Schöne, gros fruits, très bon arôme) et Moni ® (après Cacaks Schöne, hypersensible à sharka, fruit moyens, très bon arôme).

Variétés pas recommandées:

Cacaks Schöne (moniliose sur fruits), Bellamira (moniliose, éclatement et flétrissure), Toptaste ® (pseudomonas et flétrissure), Jubilaeum (moniliose), Hanita (T) (flétrissure, pseudomonas), Haganta (résinose)

Porte-greffe	Vigueur	Rendement	Sensibilités	Remarques
Groupe Wangenheim	•••	••••	+ pseudomonas, + rejets de souche	WaxWa (multiplication végétative); Weiwa et Wavit (matériel végétal uniforme, exempt de virus, certifié).
Docera 6	•••	••••	hypersensible à sharka, + rejets de souche	Recommandé avec variétés hypersensibles à sharka, semblable à Wavit
Dospina 235	•••	••••	hypersensible à sharka	Recommandé avec variétés hypersensibles à sharka, semblable à Wavit
St. Julien A	••••	••••	+ rejets de souche	Croissance trop vigoureuse
St. Julien GF 655/2	•••	•••••	- pseudomonas, - rejets de souche	
Jaspi Fereley	••••	•••••	- pseudomonas, - rejets de souche	
Ishtara	•••	•••••	- chloroses en sols calcaires, + rejets de souche	Très difficile à obtenir
VVA-1	••	••••	- eau stagnante, + rejets de souche	Seulement avec variétés très vigoureuses et seulement dans les sols très „poussants“ et fertiles.

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» dans le Cahier des charges de Bio Suisse (partie II, chap. 2.2) précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Il y a pour information cinq catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Toutes les variétés de pruneaux et de mirabelles listées sont en catégorie III

Fournisseurs de plants de pruniers multipliés en bio en Suisse

<https://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/56/12/1.html>

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel	Internet	Remarques
Glauser's Bio-Baumschule	Limpachmatt 22, 3116 Noflen BE	031 782 07 07	glauser@biobaumschule.ch	www.biobaumschule.ch	Hautes-tiges et hobby
Baumschule Scherrer	Holz, 9322 Egnach TG	071 477 20 04	scherrer.baumschule@bluewin.ch		Basses et hautes-tiges

Fournisseurs de plants à l'étranger avec un assortiment bio correspondant au règlement bio de l'UE

Pays	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel	Internet
Allemagne	Bioland-Baumschule – Pflanzlust	Niederelsungerstr. 23, D-34466 Nothfelden	+49 05692 8635	pflanzlust@t-online.de	www.pflanzlust.de
Italie	Vivai Cavaler	Via San Giorgio I/A, I-37063 Isola della Scala	+39 045 6660272	info@vivaicavaler.it	www.vivaicavaler.it
Pays-Bas	Boomkwekerij Fleuren	Veldstraat 56a, 5991 NL-Ae Baarlo	+31 77 4772100	info@fleuren.net	www.fleuren.net

Fournisseurs de plants conventionnels en Suisse

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel	Internet
Baumschule Salathé	Hof Grund 6, 4457 Diegten	061 971 27 44	bs-salathe@bluewin.ch	www.baumschule-salathe.ch
Toni Suter Baumschule-Gartenbau AG	Segelhofstrasse 36f, 5405 Baden-Dättwil	056 493 12 12	info@tonisuter.ch	www.tonisuter.ch
Erich Dickenmann AG	Bächistrasse 1, 8566 Ellighausen	071 697 01 71	erich.dickenmann@dickenmann-ag.ch	www.dickenmann-ag.ch

Réglementations pour l'utilisation de jeunes arbres en arboriculture biologique (Base: Cahier des charges de Bio Suisse (CDC), état au 1.1.2019)

Bases et détails faisant foi sont contenus dans:

- CDC de Bio Suisse partie II, art. 2.2 resp. 2.2.5: matériel de multiplication
- Liste des critères d'octroi des autorisations exceptionnelles – production agricole, chapitre 1.

Résumé de la réglementation

Des informations détaillées et supplémentaires sont mentionnées dans la fiche technique «Réglementation pour l'achat de plants d'arbres fruitiers et baies» N° de commande 1613, Boutique du FiBL: <https://shop.fibl.org>

Principe

Les entreprises agricoles Bio Suisse doivent utiliser pour la plantation d'arbres fruitiers du matériel de multiplication provenant de cultures indigènes conformes au Bourgeon. Si la combinaison souhaitée «variété x type de porte-greffe x type d'arbre» n'est pas disponible en Suisse en qualité Bourgeon, il faut, avant de se procurer des jeunes arbres d'une autre provenance, faire une demande de dérogation. Pour l'achat de jeunes arbres non-biologiques ou de l'étranger s'applique l'ordre de priorité du cahier des charges de Bio Suisse, partie II, chap. 2.2 matériel de multiplication.

Pour pouvoir utiliser des arbres Bourgeon suisses, il est vivement conseillé de conclure avec une pépinière bio un contrat de production dans lequel il est possible de définir des critères de qualité et de variété individuels ainsi que le prix et le délai de livraison (adresses p. 3).

Les jeunes arbres ne provenant pas de culture indigène Bourgeon doivent être autorisés avant la commande. Une taxe d'incitation est prélevé sur le matériel de plantation de provenant pas de culture Bourgeon suisse.

La disponibilité de jeunes arbres bio indigènes ou étrangers peut être consultée sur www.organicXseeds.com et en faisant une demande aux pépinières listées à la p. 3 (toutes les pépinières ne sont pas énumérées).

Autorisation exceptionnelle

S'il n'existe pas d'offre indigène Bourgeon, il est possible de déposer une demande pour autorisation spéciale au service des semences du FiBL.

L'arboriculteur doit pouvoir présenter l'original ou une copie de l'autorisation exceptionnelle au moment de la plantation.

Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être adressées par écrit au Service des semences bio du FiBL (par poste, par email ou sur www.organicxseeds.ch). Informations sur www.semencesbio.bioactualites.ch.

Pour remplir une demande via www.organicXseeds.ch vous pouvez ouvrir une session avec votre mot de passe. Si vous utilisez le site pour la première fois, vous devez vous créer un compte d'utilisateur. Un mode d'emploi (PDF) est disponible sur la page d'accueil.

La demande d'autorisation doit contenir ces données:

- Espèce, variété, porte-greffe, type d'arbres
- Nombre de pièces par variété
- Justification de la demande
- Numéro d'exploitation bio
- Copie de la facture ou du devis de la pépinière

Coûts pour les autorisations exceptionnelles

- Taxe d'incitation (différence de prix par rapport à des jeunes arbres Bourgeon suisses, définie par la CLA).
- Prix pour une demande: 50.– Fr. pour 1-5 variétés, chaque variété de plus: 50.– Fr.
- Une dérogation collective coûte 100.– Fr.
- Le supplément pour réponse expresse dans les 24 heures (sauf samedis, dimanches et jours fériés) se monte à 50.– Fr.

Si le traitement de la demande occasionne une quantité de travail anormalement élevée, ce travail sera facturé en plus.

Conditions de commercialisation

Les produits récoltés issus de matériel de multiplication végétative non biologique doivent être commercialisés comme produits de reconversion pendant les deux premières années.

Les produits récoltés issus de matériel de multiplication végétative non biologique qui n'a été cultivé dans une ferme bio que pendant une année doivent être commercialisés comme produits de reconversion pendant la première année.

Adresse de contact

Service des semences bio
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, Postfach 219, 5070 Frick
tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73, semences-bio@fibl.org
Plus d'informations: www.semencesbio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org
Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Auteurs:
Andreas Häseli, Michael Friedli, Patrick Stefani (tous FiBL)

Relecture:
Agroscope Steinobstzentrum Breitenhof

Traduction:
Manuel Perret

Rédaction:
Res Schmutz (FiBL)

Prix:
Téléchargement gratuit de <https://shop.fibl.org>
Version imprimée : Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)